

Un homme averti en vaut deux

Après avoir flirté avec le zéro autour de 2010 lors de la splendeur de notre regretté confrère le Dr Vincent Guillot, le nombre de litiges remontés au Syndicat National est actuellement stabilisé autour de dix par an. Nous vous proposons ce mois-ci quelques conseils pour réagir au mieux en cas de mise en cause. Et, comme le meilleur moyen de ne pas être ennuyé par un litige c'est de ne pas en avoir, vous trouverez la liste des thèmes des dossiers en cours.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)